



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
ADDITIONNER LES FORCES. MULTIPLIER LES CHANCES

GARANTIE A PREMIERE DEMANDE

Nous soussignés,

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, Société Coopérative Anonyme de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L 512-2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et Etablissements de Crédit, dont le siège social est situé 14 boulevard de la Trémouille, BP 20810, 21008 DIJON CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le n° 542 820 352 - N° ORIAS Courtier Assurances : 07 023 116.

Représentée par Monsieur Olivier BAUDOZ, Directeur adjoint Qualité et Prestations Bancaires, agissant au nom et pour le compte de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, Société Coopérative Anonyme de BANQUE POPULAIRE à capital variable, dont le siège est à 14 Boulevard de la Trémouille BP 20810 21008 DIJON CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce de DIJON sous le numéro 542820352, en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par Monsieur Patrick LEMBLE, Directeur Qualité et Prestations Bancaires de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE par acte sous seing privé en date du 2 septembre 2015, lui-même régulièrement habilité à cet effet, avec faculté de subdéléguer, par Monsieur Bruno DUCHESNE, Directeur Général de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, suivant délégation de pouvoirs sous seing privé en date du 25 août 2015.

Déclare se porter garant à première demande aux termes du présent acte en faveur de:

- **COOP SOCIETE COOPERATIVE**, dont le siège social est situé PA BOISSONS - CASE POSTALE 2550 - 4002 BALE - SUISSE, ainsi que ses successeurs et ayant-droits,
ci-après dénommé(e) le « **bénéficiaire** »

Connaissance prise du contrat conclu ou à conclure entre:

SAS DOMAINE A.F.GROS dont le siège social est situé 5 GRANDE RUE - 21630 POMMARD - immatriculée au RCS sous le n° 383 967 346 et le bénéficiaire.

Ayant pour objet:

Vente de bouteille primeurs COOP BALE

A concurrence de la somme de:

119 547.00 EUROS – CENT DIX NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE SEPT EUROS

La présente garantie est accordée à compter de ce jour et prendra fin le **31/08/2020**.

La Banque s'engage à régler de manière irrévocable et inconditionnelle, à première demande de COOP COSIETE COOPERATIVE, formulée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans pouvoir faire valoir aucune objection ou exception ou exiger le respect d'une quelconque formalité, le montant réclamé dans la limite de la somme mentionnée ci-dessus.

Toutefois, s'il est établi que le bénéficiaire a fait preuve d'un abus ou d'une fraude manifeste, la Banque ne sera pas tenue à l'exécution du présent engagement.

Tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution de cet engagement sera de la compétence du Tribunal de commerce de Dijon. Le présent engagement est soumis au droit français.

Dijon, 28 août 2019

BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**
14, Bd de la Trémouille - B.P. 20810
21008 DIJON CEDEX
Par Procuration